



**François Ecalte**

Ancien membre de la Cour des comptes,  
fondateur du site Fipeco.fr

(Source : F. Ecalte)

Le projet de budget rectificatif qui sera examiné mercredi 2 juin en conseil des ministres acte la poursuite de la dégradation des finances publiques. Le déficit devrait atteindre 9,4% du produit intérieur brut (PIB) et non pas 8% comme il était espéré au début de l'année. La dette, elle, devrait dépasser 117% du PIB fin 2021, alors même que les taux d'intérêt ont recommencé à augmenter.

## A moyen terme, il y a des raisons d'être inquiets

Tant que la situation sanitaire n'est pas éclaircie et que nous sommes dans une période de crise, afficher un déficit persistant n'a rien d'anormal. En revanche, on peut s'interroger sur la façon dont nous serons capables de sortir de cette logique une fois la crise derrière nous. Et là, à moyen terme, il y a quelques raisons d'être inquiets.

Pour le moment, il est essentiel que le soutien de l'État se traduise par des mesures temporaires. C'est le cas de la prolongation du fonds de solidarité ou du soutien à l'activité partielle qui viennent d'être annoncés. Tout cela est appelé à disparaître progressivement, même si on ne sait pas encore très bien à quel rythme.

*Cette politique du « quoi qu'il en coûte » ne pourra pas durer éternellement.*

On voit déjà que le déficit 2021 va être élevé, tout comme, probablement, celui de 2022, mais tant que la BCE nous permet de nous financer à des taux très bas, même s'ils remontent très légèrement, il n'y a pas péril en la demeure. En revanche, il faut prendre conscience que cette politique du « quoi qu'il en coûte » ne pourra pas durer éternellement.

À partir de 2023, il va falloir reprendre le contrôle de la dette pour, au moins, la stabiliser autour de 115 ou 120 % du PIB. Cela ne sera pas facile. Pour stabiliser la dette, il faut en effet contenir le déficit à un niveau raisonnable. Pour y parvenir, si on ne

veut pas augmenter les impôts, il n'y a pas d'autre solution que de maîtriser les dépenses. Des économies seront donc nécessaires. Sur le plan économique, on sait en trouver. Sur le plan politique, cela s'annonce bien plus compliqué car nous avons collectivement pris l'habitude de voir les milliards d'euros couler à flots. Il va être très difficile de dire et d'assumer que l'État ne pourra plus satisfaire toutes les revendications, tous les besoins des services publics.

Aucun économiste ne peut dire à quel niveau d'endettement les problèmes de financement vont survenir. En revanche, on sait que plus la dette est élevée, plus le risque approche. Et si un pays peut s'endetter en période de crise, il doit aussi montrer qu'il est en capacité de contrôler sa dette lorsque la situation s'améliore. Or, la France n'a pas un historique flatteur en la matière.

Il faut rappeler que le tournant vers la dépense ne remonte pas à la crise sanitaire. C'est dès 2018, avec l'épisode des gilets jaunes, que les vannes ont été ouvertes. On peut donc redouter que, même lorsque l'épidémie sera derrière nous, ce genre de problème revienne compliquer la marche vers la réduction des déficits et donc de la stabilisation de la dette.

De plus, la période électorale qui va s'ouvrir ne facilite pas les choses. On sait que l'élection présidentielle peut aisément tourner au concours Lépine de la dépense supplémentaire et des baisses d'impôt. Or, le gouvernement qui sera aux manettes dans les prochaines années ne pourra pas mener cette politique. La réalité finira forcément par s'imposer et il vaut mieux commencer à s'y préparer.

**Recueilli par Mathieu Castagnet**